

# LETTRE OUVERTE À UN AMI

Le Comité International Olympique va élire un nouveau Président le 16 juillet 2001 à Moscou lors de sa 112e Session, pour succéder à mon patron, Juan Antonio Samaranch.

Les 123 membres du CIO sont éligibles. Les candidats éventuels se doivent d'adresser au Président en exercice une déclaration de candidature contresignée par trois membres du CIO, au plus tard le 10 avril prochain.

Nous saurons donc le 11 avril qui seront les candidats officiels. Chaque candidat(e) aura certainement un programme d'avenir pour convaincre ses collègues et obtenir leur soutien. C'est la première fois que l'on procède de la sorte. Je me souviens de la réélection d'Avery Brundage à Mexico en 1968 et des élections de Lord Killanin à Munich en 1972 et de Juan Antonio Samaranch à Moscou en 1980 et de sa réélection depuis lors.

En ces temps modernes, où les campagnes en milieu politique se mènent 'tambour battant', on ne sait pas comment les candidat(e)s à la présidence du CIO procéderont. Il est bien connu que les politiciens qui mènent campagne, ont besoin d'énormes moyens financiers. Les collectes de fonds s'organisent de plusieurs manières. Soit les donateurs appartiennent au même parti politique, soit ils comptent sur le candidat qui, une fois élu, leur rendra service. Les sociétés commerciales qui soutiennent les candidatures des parlementaires et des sénateurs ne le font pas uniquement 'pour leurs beaux yeux'. Elles attendent qu'on leur retourne 'la monnaie de leur pièce' sous diverses formes. Ce procédé n'est pas considéré comme de la corruption morale ou financière, c'est parfaitement légal. Il y a même des agences de 'lobbying' dont les plus connues ont leur siège à Washington DC, et qui traitent, en

par Fékrou Kidané



vosre nom, des dossiers de tout genre avec des parlementaires et des sénateurs. Ce procédé n'est pas non plus considéré comme un trafic d'influence. C'est parfaitement légal.

L'intervention d'un parlementaire ou d'un sénateur en faveur d'un citoyen de sa circonscription, pour l'octroi d'une bourse d'étude ou en faveur d'une société commerciale, est aussi parfaitement légale. Il n'y a pas de conflit d'intérêt.

D'ailleurs le sénateur de l'Etat de l'Utah, dont la capitale est Salt Lake City, Orrin Hatch, avait bien dit que ses collègues étaient sollicités chaque jour pour intervenir dans l'octroi de bourses et autres services, et que chacun faisait de son mieux. Plusieurs politiciens étaient également intervenus en faveur de la candidature de Salt Lake City. C'est légal.

Le sénateur américain John McCain, qui avait osé convoquer le Président du CIO à Washington pendant la crise de Salt Lake City, et qui a échoué dans sa candidature au parti républicain pour l'élection à la présidence des Etats-Unis d'Amérique, avait comme tous les candidats collecté des fonds pour sa campagne. C'est légal.

Mais quand le CIO avait sanctionné quelques membres pour une question d'éthique et non pas de corruption,

comme on voudrait le faire croire dans la crise de Salt Lake City, et avait profité de l'occasion pour faire des réformes, Mc Cain estimait que ce n'était pas suffisant. Tout le monde sait que le système de corruption existe depuis l'Antiquité et ce sont notamment des politiciens, des sociétés commerciales et leurs agents, qui l'ont globalisé, comme l'on dit à Davos.

A présent, le sénateur McCain souhaite des réformes concernant les lois sur le financement des campagnes électorales parce qu'il trouve des anomalies qui ne sont pas politiquement correctes.

La question qui mérite d'être posée à présent est de savoir comment le (la) candidat(e) à la présidence du CIO peut mener sa campagne et avec quels moyens. Le (la) candidat(e) a le droit de recevoir un cadeau dont la valeur marchande ne dépasse pas les deux cent dollars américains. Puisque tous les candidat(e)s sont du même parti politique, celui de l'Olympisme, ils ou elles ne peuvent pas compter, comme c'est le cas pour les politiciens, sur le parti ou sur les militants, pour une quelconque assistance financière.

Au CIO, ce sont les 122 membres qui votent et non les militants qui sont regroupés au sein des Comités Nationaux Olympiques (le Président Samaranch ne vote pas, par choix personnel). La campagne se résumera donc à écrire à chacun(e) de leur collègue ou à le (la) rencontrer pour lui expliquer son programme de candidature.

Etant indépendant(e) de par son serment, le (la) candidat(e) n'est pas supposé(e) recevoir le soutien de son gouvernement. Peut-être de son Comité National Olympique ou de ses ami(e)s, qui contribueraient par exemple à hauteur de la somme autorisée de deux cent

## Libre opinion

dollars américains. Peut-on envisager, aussi, après le dépôt des candidatures, que le CIO lui-même octroie une certaine somme à chacun(e) des candidats ou procède à des prises en charge, pour mener sa campagne ? Faut-il saisir la commission d'éthique dont la majorité des membres sont des hommes d'Etat, pour qu'elle réfléchisse sur le sujet ? Vous conviendrez avec moi que le CIO est unique en son genre et qu'il est difficile de comparer ce qui n'est pas comparable. Tant mieux ! C'est ce qui fait sa gloire. Toujours est-il que les candidat(e)s potentiels ont certainement défini leur politique de campagne et la manière de la mener. Je me soucie

peut-être de leur sort pour rien ! Il n'empêche qu'il me fallait quand même poser la question pour qu'au moins les donneurs de leçons sachent qu'en cette Année internationale des volontaires, les candidats, volontaires olympiques, n'ont pas la possibilité de bénéficier, comme les politiciens, de soutien financier et que, de toute façon, l'éthique olympique – qu'ils ou elles respectent - les en empêche.

Néanmoins, le scrutin se déroulera parfaitement par vote électronique, dont la répétition à Sydney a été concluante. Mon collègue Thierry Sprunger, qui a suivi de près la mise en place de ce système, veillera au grain. Le président de

séance désignera certainement des magistrats et avocats pour servir comme scrutateurs. Il n'y aura pas de problème de 'chad' (bulletin de vote) non plus, comme ce fut le cas en Floride, parce que le CIO connaît le 'Tchad' depuis 1964. Et le résultat sera connu sur le champ.

Le nouveau Président du CIO prendra son poste pour une période de huit ans, renouvelable une seule fois pour quatre ans. La remise symbolique des clés du siège du CIO se déroulera le 20 juillet prochain à Lausanne et ce sera la fin de l'ère Samaranch, une ère qui aura été marquée par la rénovation et la modernisation du Mouvement olympique.

## Nouvelles

### Sénégal

Le pionnier de l'Olympisme sénégalais, Iba Mar Diop, professeur émérite et membre de la Commission médicale du CIO, a reçu dernièrement le trophée du CIO 'Sport et Universalité'. C'est le vice-président du CIO, Kéba Mbaye, qui lui a remis ce trophée, «une grande distinction qui revient à un grand homme. C'est la récompense de la carrière extraordinaire d'un homme extraordinaire». La cérémonie a eu lieu au stade Léopold Sédar Senghor à Dakar, en

présence notamment de Habib Thiam, ancien Premier ministre, de Lamine Diack, membre du CIO et président de la Fédération Internationale d'Athlétisme Amateur, de Françoise Zweifel, secrétaire générale du CIO, d'Abdoulaye Seye Moreau, président de la Fédération Internationale de Basketball, des membres du bureau et du comité directeur du CNO ainsi que de nombreux sportifs et champions sénégalais.



(de g. à d.) Lamine Diack, Kéba Mbaye, Iba Mar Diop, Habib Thiam, Françoise Zweifel, Malik Sey et Tall Bouya Thiare.

## Errata

Dans le numéro spécial 'Résultats des Jeux de la XXVIIe Olympiade', veuillez prendre note des modifications suivantes :

**Football (page 42) :** pour le tournoi de football féminin, lire 'tournoi de 8 équipes' et non 'tournoi de 16 équipes'.

**Haltérophilie (page 48) :** dans la catégorie des 'plus de 105kg', Ashot Danielyan (Arménie) a été disqualifié (contrôle dopage positif);

Andrei Chermikin (Fédération de Russie) devient médaillé de bronze de cette catégorie.